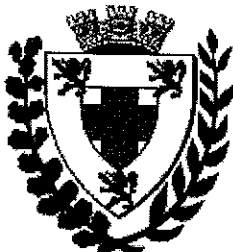


DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON de
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille seize, le quinze juin, à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 juin 2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

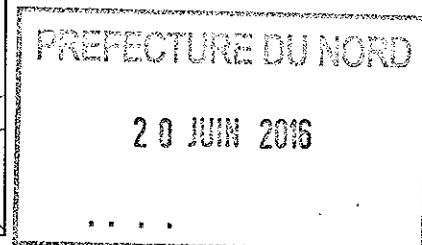
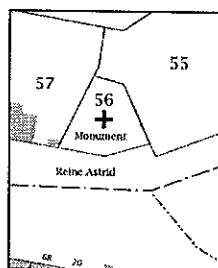
FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

**MONUMENT de la
Reine Astrid
Cession à la Commune
Avis du Conseil**

Le Monument, érigé à la mémoire d'Astrid, Reine des Belges décédée en 1935, et situé au croisement de la Rue de Néchin et de la Rue des Déportés, est propriété de la famille BRABANT.

Il se situe sur la parcelle cadastrale AH 56 d'une contenance de 1 a 34 ca



ARRIVE LE

24 JUN 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS

La Famille BRABANT, par son représentant, vient de faire part de son intention de céder ce foncier, sur lequel se situe le Monument de la Reine Astrid, à la Commune de TOUFFLERS pour l'euro symbolique.

Cette cession dans le domaine public permettrait de pérenniser ce Monument et d'en assurer sa sécurité vis-à-vis du domaine public limitrophe à cette parcelle.

Il vous est donc proposé :

- D'accepter cette cession dans le domaine municipal pour « l'euro symbolique »
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte administratif relatif à cette cession

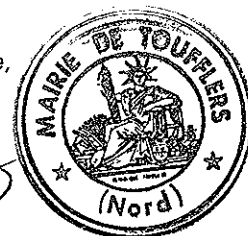
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

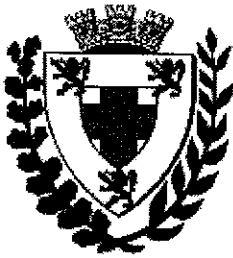
A. GONCE



DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON de
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille seize, le quinze juin**, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 juin 2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

EGLISE SAINT DENIS
Création rampe PMR
Transfert foncier
METROPOLE EUROPEENNE DE
LILLE
A la Commune

Dans le cadre de la réalisation d'une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite à l'Eglise Saint Denis , il est nécessaire que ces travaux se réalisent sur un domaine foncier communal.

En concertation avec le service foncier de la Métropole Européenne de Lille [propriétaire du parvis de l'Eglise] , il vous est proposé :

- d'accepter le transfert du foncier communautaire en faveur de la Commune de TOUFFLERS selon les surfaces suivantes :
 - rampe face au portail : environ 1.20 ml sur 4 ml
 - Nouvelle sortie de secours : environ 3.60 ml sur 6 ml
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte administratif relatif à cette cession

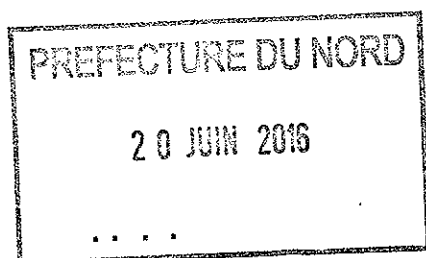
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

ARRIVE LE

24 JUIN 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS



Pour extrait conforme,

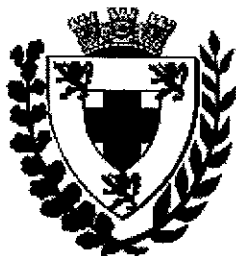
Le Maire,

A.GONCE

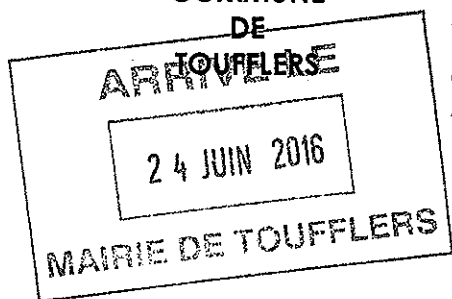
DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON de
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE



O B J E T

**SCHEMA DEPARTEMENTAL de
COOPERATION
INTERCOMMUNALE
Fusion de la Communauté
de Communes des Weppes
avec la
Métropole Européenne de
Lille
Avis du Conseil**

**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mille seize, le quinze juin**, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 juin 2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludvine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

Par arrêté du 30 Mars 2016, Monsieur le Préfet a approuvé le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale [S D C I] du Département du Nord.

Il est envisagé la fusion de la Communauté de Communes des Weppes avec la Métropole Européenne de Lille dans le périmètre de la future Métropole qui en résultera.

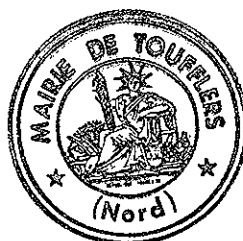
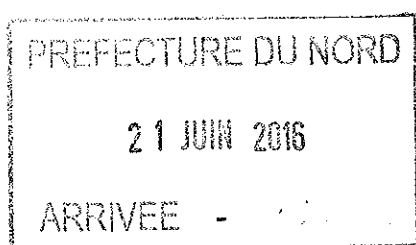
Rappelons que les Communes des Weppes concernées sont : AUBERS – BOIS-GRENIER – FROMELLES – LE MAISNIL et RADINGHEM-en-Weppes.

Conformément à l'article 35 III de la Loi « NOTRe », Monsieur le Maire a notifié ce nouveau périmètre à l'ensemble des Communes actuelles de la Métropole Européenne de Lille, pour avis à donner dans un délai de 75 jours à compter de la dite notification.

Il vous est proposé d'approuver ce nouveau périmètre.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

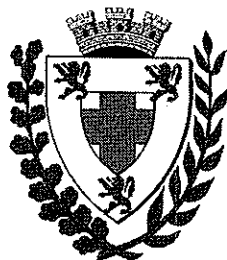


Pour extrait conforme,

Le Maire,

A.GONCE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 Juin 2016.**

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

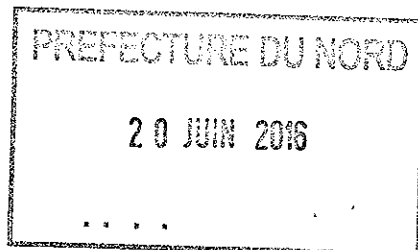
TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne



OBJET

**SUBVENTIONS
de
FONCTIONNEMENT
2016
Associations
suite**

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2016 aux associations suivantes :

ATELIER DANSE		6554	520 €
FRATERNELLE des ANCIENS COMBATTANTS		6554	210 €
A C T		6554	200 €
AU COEUR DES AULNES		6554	150 €
AD PAROISSE L'ESPERANCE	Commémoration 150 ans église	6745	400 €
CERCLE SAINT PAUL	85 ^{ème} anniversaire	6745	400 €

Les crédits correspondant à ces décisions sont prévus au Budget 2016

La subvention « Cercle Saint Paul » a été adoptée par 23 voix pour – 1 voix contre – 1 abstention

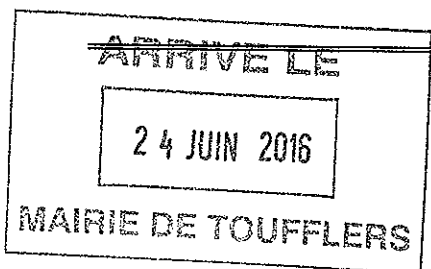
Toutes les autres subventions ont été adoptées par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention - N'ont pas pris part au vote : 0

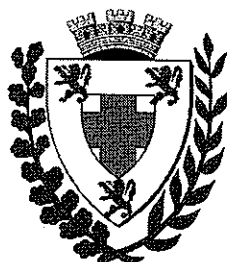
Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour Extrait conforme

Le Maire

A.GONCE





COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures , le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 Juin 2016.**

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

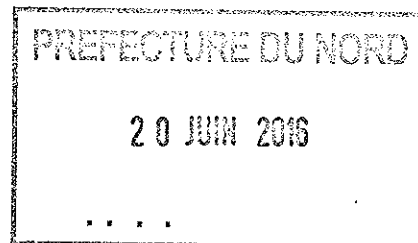
TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne



O B J E T

**FETE du VILLAGE
2016
Subventions
« Associations »**

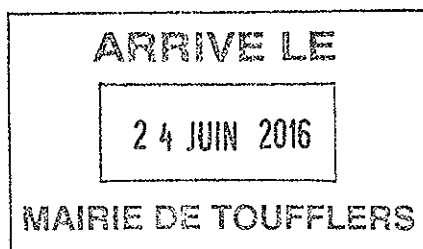
Dans le cadre de la Fête du Village du 26 Juin 2016 , il vous est proposé de fixer le montant de la subvention pour une association comme suit :

Tenue d'un stand autonome d'association	60 € par ½ journée
Aide pour participation au défilé (thème : Le Monde en couleur)	60 €

Les crédits correspondants à ces décisions sont prévus au Budget 2016

Adopté par 25 Voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.



Pour Extrait conforme

Le Maire

A.GONCE



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 8 Juin 2016.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

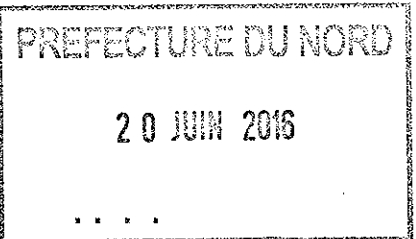
TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne



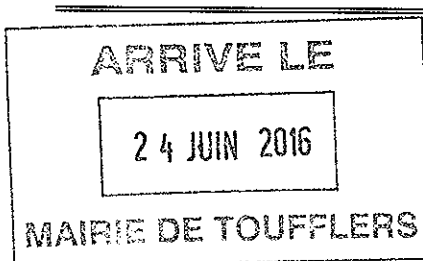
OBJET

**RESERVE PARLEMENTAIRE
[Député]
Signalétique
Commerçants et artisans
Et
Aménagements cimetière**

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention de réserve parlementaire de députation , d'un montant de 8 000 €, pour les projets dénommés « signalétique commerçants artisans » et « aménagements au cimetière ».

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.



Pour Extrait conforme

Le Maire

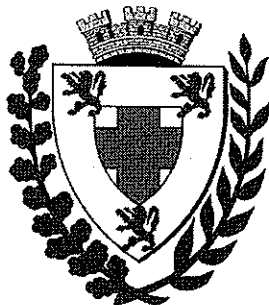
Alain GONCE



DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille seize**, le **quinze juin**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8/06/2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHOUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

36 RUE DE L'ÉGLISE
Vente
Autorisation du Conseil

ARRIVE LE

24 JUIN 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS

Par délibération du 18 Mars 2015, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter le déclassement du domaine communal d'une partie de la parcelle de l'habitation sise 36 rue de l'Église, cadastrée AL 140, pour une superficie de l'ordre de 62 m² comprenant la maison.

Le service des Domaines a estimé la valeur de ce bien à 45 000 €.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à vendre ce bien.

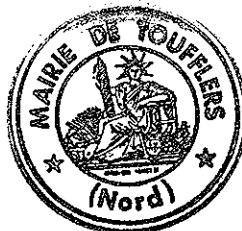
Adopté par 20 voix pour (membres du groupe ensemble pour agir et Mme BALSACK - 5 voix contre (autres membres du groupe action municipale)
- 0 abstention

N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire



Alain GONCE

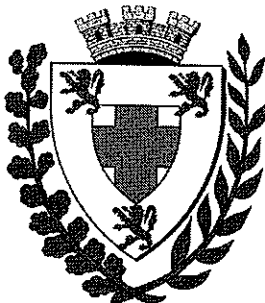
PREFECTURE DU NORD

20 JUIN 2016

DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille seize**, le **quinze juin**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8/06/2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECCO Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHAAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Jean-François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

Une réflexion a été entamée avec la Métropole Européenne de Lille en vue d'aménager le centre-ville autour de l'église.

O B J E T

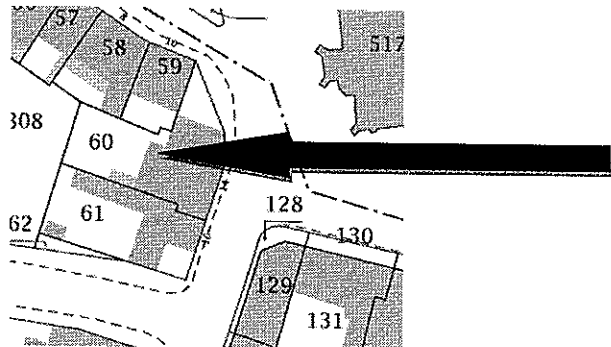
14 RUE DE L'EGLISE
Cession
A la
**METROPOLE EUROPEENNE
DE LILLE**
(projet aménagement
centre-ville)

ARRIVE LE

24 JUIN 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS

Dans cet optique, il paraît nécessaire d'envisager la démolition des habitations « en mauvais état de conservation » situées aux 14 et 16 de la rue de l'église, cette dernière maison étant déjà propriété communautaire.



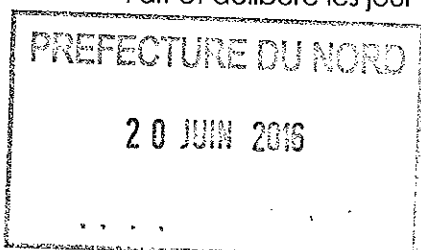
En liaison avec la Direction de la Voirie de la M.E.L, il vous est donc proposé :

- d'autoriser la cession de la parcelle référencée AL 60, d'une superficie de 2 a 24 ca, pour la procédure dite de « l'euro symbolique »
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférant à cette cession

Adopté par 19 voix pour – 0 voix contre – 6 abstentions (membres du groupe action municipale)

N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme

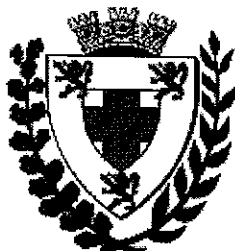


Le Maire
Alain GONCE

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON de
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille seize, le quinze juin, à vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 8 juin 2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

**IMPASSE Drubbel
Parcelle AL 424
Vente
Après procédure d'abandon
manifeste**

Par délibération du 1^{er} Octobre 2014, le Conseil Municipal a décidé d'entamer la procédure d'abandon manifeste pour le bien sis Impasse Drubbel cadastré AL 424.

Après accomplissement des formalités administratives liées à cette procédure d'abandon manifeste, le Conseil réuni en séance publique le 25 Novembre 2015 a entériné cet abandon manifeste.

Il vous est proposé :

- D'autoriser Monsieur le Maire à intégrer cette propriété dans le domaine communal par l'application de l'article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales, de l'article 713 du Code Civil et l'article L 25 du Code du Domaine de l'Etat
- D'envisager la vente de ce bien
- et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette vente.

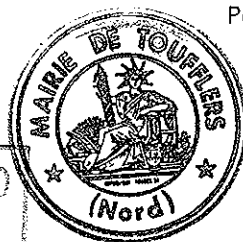
Le service des Domaines consulté sur ce dossier a fixé le prix de vente à la somme de 3 700 € (marge de négociation de 10 %).

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

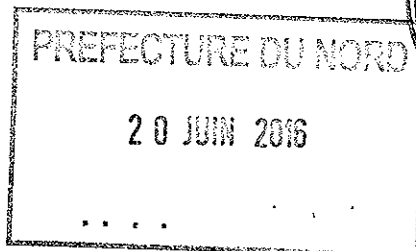
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



A. GONCE

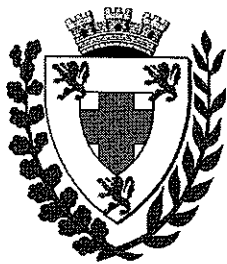


ARRIVE-LE

24 JUN 2016

MAIRIE DE TOUFFLERS

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFLERS

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 8 Juin 2016.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

OBJET

COMpte
ADMINISTRATIF
2015

Le Compte Administratif de l'exercice 2015 présente les résultats comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires	4 846 000,60 €	3 091 712,15 €
Recettes nettes	3 617 242,32 €	3 326 032,77 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires	4 846 000,60 €	3 091 712,15 €
Dépenses nettes	1 752 032,00 €	2 875 407,65 €
RESULTAT	1 865 210,32 €	450 625,12 €

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

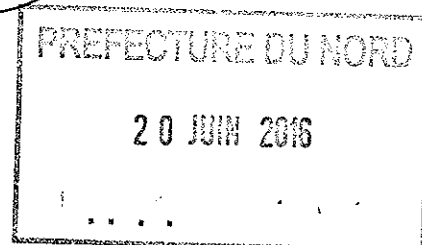
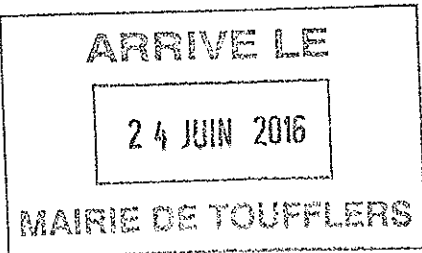
Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour Extrait conforme



Le Maire

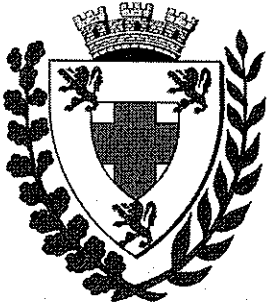
Alain GONCE



DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **8/06/2016**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise, BRENOT Georges ,LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Jean-François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , BALSACK Sylvie

Procurations :

LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
CIMETIERE Xavier qui donne procuration à Guy ADYNS

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

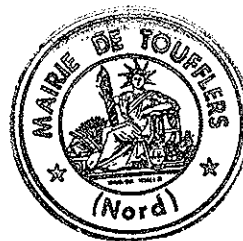
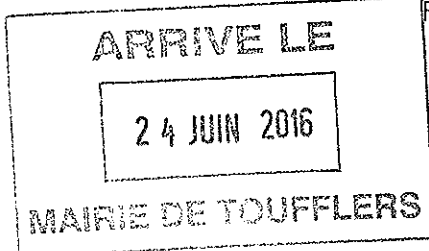
COMPTE
DE GESTION
DU TRESORIER
PRINCIPAL DE LANNOY
Exercice 2015

Le Compte de gestion de l'exercice 2015 établi par le Comptable Public , Trésorier Principal de Lannoy , doit être conforme au Compte Administratif de la Commune

Il vous est proposé de l'adopter.

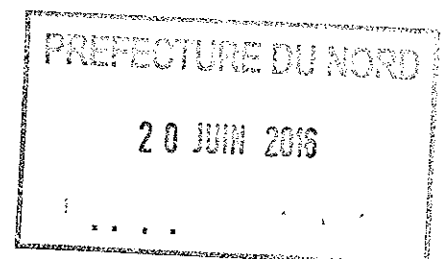
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.



Pour extrait conforme,

Le Maire,
Alain GONCE





COMMUNE DE TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille seize , le quinze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE** , Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **8 Juin 2016**.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

OBJET

AFFECTATION
RESULTAT
2015

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	- 705 963,14 €		1 865 210,32 €	- €		1 159 247,18 €
				- €		
FONCT	309 897,91 €	309 897,91 €	450 625,12 €			450 625,12 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

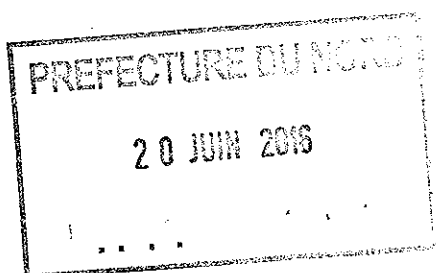
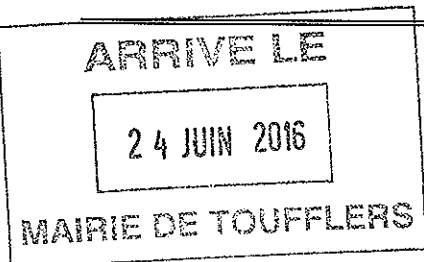
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	450 625,12 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	250 625,12 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/ 1068 :	200 000, 00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2015 A REPENDRE (LIGNE 001)	1 159 247,18 €

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention

N'ont pas pris part au vote : 0

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.



Pour extrait conforme

Le Maire

Alain GONCE